

LES RELATIONS UNIVERSITAIRES

1. Définition du concept de relations universitaires

L'être humain est considéré comme « un être de relation ». Cette dimension nous constitue profondément car nous venons d'une relation. En effet, la personne humaine dans sa nature n'est jamais auto-suffisante : elle est mue par une aspiration à donner et elle a un besoin de recevoir, comme la respiration.

Cet aspect de l'être humain se projette aussi dans le contexte universitaire. Ainsi, il existe des relations entre les enseignants, les étudiants et l'ensemble des personnels administratifs. Ces trois couples relationnels s'organisent selon trois types de situation : la relation pédagogique, les contacts administratifs et les échanges sociaux - culturels.

La relation pédagogique est caractérisée par le rapport entre l'enseignant et l'étudiant, mais elle est marquée également par le rôle du personnel non enseignant et est influencée par les relations entre les étudiants eux-mêmes. Tandis que les échanges sociaux-culturels incitent à la socialisation des étudiants en dehors de la formation, la science et le talent ne suffisent pas.

2. Relations étudiants-enseignants

La construction intellectuelle des étudiants ne va pas de soi, l'étudiant a besoin des interactions pour apprendre. L'enseignant joue un rôle important et marque son devenir. Les situations pédagogiques participent à sa maturité intellectuelle, à son accompagnement et à son encouragement pour une plus grande contribution au développement de l'apprentissage.

La relation étudiants-enseignants impose les valeurs suivantes :

2.1 Respect de la dignité et de la différence des idées et des identités :

La notion de respect doit trouver écho partout sur le campus universitaire précisément le respect mutuel entre les enseignants et les étudiants. Le respect vise l'accueil des idées et des identités dans toute leur diversité et cela s'incarne dans un certain nombre d'attitudes et de comportements pour vivre sainement leur relation. Les étudiants, tout comme les enseignants,

sont tenus de respecter les horaires de cours, des travaux pédagogiques, des temps de pause ainsi que toutes les rencontres pédagogiques.

Lors des débats sur un sujet délicat et sensible qui peut être conflictuel comme la situation de l'université, le jugement sur la qualité de l'enseignement ou l'accès à certains espaces pour des motifs religieux et autres, exige le respect de l'éthique et l'interdiction notamment des comportements excessifs et des propos injurieux. L'omniprésence de ce vocabulaire entache la valeur du respect qui dans nombreux cas, il convient de s'appuyer sur une règle déontologique.

Afin de respecter l'obligation de tolérance, tout enseignant-chercheur comme tout étudiant est tenu de respecter la diversité des opinions et des origines et interdit à tout un chacun de se livrer dans le cadre de la mission d'enseignement et de recherche à des actes de discrimination de l'autre en raison de son origine, réelle ou supposée, de son appartenance, de sa religion ou de ses opinions politiques.

2.2 Ecoute et communication :

Les étudiants doivent être en communication franche et respectueuse avec le professeur. Il importera de créer un climat adéquat et mettre en place un cadre structuré de rencontres qui favorisent les échanges, l'écoute, la communication et la tolérance. Tout ceci, amène progressivement à un dialogue dans la confiance réciproque.

2.3 Acceptation et Authenticité :

Comme l'affirment les experts pédagogues : « Enseigner, c'est d'abord accepter avec humilité que les élèves apprennent ». Ainsi, l'une des premières conditions de la pédagogie serait d'aider les enseignants à prendre conscience de leur véritable mission dans une situation pédagogique.

3. Relations étudiants-étudiants

Les relations universitaires entre étudiants présentent souvent des difficultés d'organisation tant par leurs profils, que par leurs expériences et leurs parcours d'études diversifiés, notamment avec l'arrivée des nouveaux bacheliers. Ce qui rend complexe et leur socialisation et leur affiliation aux normes universitaires. L'entrée dans le supérieur est synonyme de rupture pour les nouveaux étudiants selon les types d'études qui s'effectuent pour la plupart

d'apprentissage et d'accompagnement et qui se retrouvent du jour au lendemain dans un changement de rythme et de pratique d'étude plus autonome. De nouveaux milieu et parcours qui se préparent dans un contexte où les relations humaines seront inédites et différentes.

Les relations étudiants-étudiants peuvent s'appuyer sur les aspects suivants :

3.1 Favoriser les échanges entre étudiants

Ces échanges permettent à la fois d'aider des étudiants dans le besoin à mieux s'intégrer au sein de la communauté universitaire. Ce processus d'échange est très important car il aide les étudiants à se rencontrer, comprendre comment fonctionne l'université, être plus à l'aise et cela permet également à certains étudiants d'approfondir notre culture : « se parler entre étudiants aide à l'intégration et facilite leurs études ».

3.2 Entreprendre des travaux de groupe

Un travail de groupe est une excellente méthode, utilisée comme outil pour avancer sur des sujets difficiles. Il se fait selon une organisation sérieuse et une animation efficiente. L'idée est d'associer, rassembler, unir, énergies et ardeurs pour mobiliser la force du collectif et mieux produire. L'intérêt est d'affronter de résoudre les problèmes et de tirer profit d'opportunités.

3.3 Cultiver l'entraide

L'entraide est une action naturelle qui consiste à s'aider les uns les autres, à aider les individus qui souhaitent surmonter leurs difficultés, et trouver des solutions aux problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur vie. C'est aussi un choix de partage et de soulagement.

Cette action est fondée sur l'écoute, le soutien et l'échange. Un être humain doit être capable, dans ses activités multiples, de satisfaire autant ses besoins personnels que ceux des autres, de recevoir en même temps qu'il donne, sans jugement, ce qui constitue justement l'essence d'une relation de qualité.

4. Relations étudiants-Personnel

L'université algérienne est marquée par les contacts des étudiants avec les personnels non enseignants qui ne sont pas seulement de nature administrative mais ont la charge des

fonctionnements des enseignements proprement dit : techniciens de l'audiovisuel, préparateurs scientifiques, personnels de laboratoires, d'information et d'orientation, les personnels de Bibliothèque, ingénieurs, service de santé. Ce sont des fonctionnaires ou agents contractuels relevant de la fonction publique de l'État qui sont soumis aux dispositions réglementaires applicables à la fonction publique de déontologie et d'éthique de l'Université.

4.1 Responsabilité et Engagement

Les réalités « responsabilité » et « engagement » sont des attitudes constitutives de la personnalité humaine indispensable de la vie en société au sein de l'université.

Ainsi le principe de responsabilité repose sur une plus grande pratique du concept de droits et de devoirs de faire. Un engagement global envers la notion de responsabilité au sein du campus nécessite que les actions et les décisions soient fondées sur l'intégrité et des données probantes. Il oblige à reconnaître l'autorité et le pouvoir de chacun, lesquels doivent être exercés de façon responsable et juste.

4.2 Respect et Rigueur

Les relations entre le personnel para-pédagogique et les étudiants doivent être courtoises et respectueuses. Ceci s'applique également aux relations interprofessionnelles, base de la prise en charge des étudiants au sein de leur parcours universitaire. Cela dit, l'université reste tenue de remplir sa mission avec rigueur intellectuelle et ouverture, en respectant les normes d'intégrité les plus élevées.

5. Relations étudiants-Membres associatifs

Dynamiques, innovantes, conviviales et solidaires, les associations estudiantines sont une vie riche de possibilités pour vivre de grands moments de convivialité, d'engagement et de dynamisation des campus. Elles permettent à tous jeunes de s'organiser pour mettre en pratique leurs compétences et leur énergie débordante. Ces associations aident à favoriser l'accès des étudiants à la culture, à l'éducation et aux loisirs, à l'événementiel, aux activités humanitaires et sociales, au journalisme et aux sports. Elles servent aussi à aider les étudiants pour toutes leurs préoccupations au sein de l'université tels que l'accès au logement étudiant et bien d'autres sollicitations.

Les associations suscitent énormément d'implication. Grâce à la détermination et à l'esprit d'équipe, les étudiants seront capables d'aller au-delà de leurs objectifs de scolarité. C'est une mise en relation profitable à tout le monde qui permet de vivre une ouverture des uns aux autres, de favoriser la diversité, l'entraide, le respect mutuel et de libérer la créativité. Cette relation est soumise à un règlement :

5.1 Règlement à suivre

- ❖ Si les étudiants sont libres d'adhérer à un parti politique, à une organisation syndicale ou à une association, l'expression publique de leurs opinions, notamment, lorsqu'ils font état de leurs convictions politiques, syndicales ou religieuses, est soumise au strict respect de l'obligation de neutralité dans leur scolarité.
- ❖ Ainsi, une charte qui aura pour objectif de définir l'agrément des associations d'étudiants au sein des établissements, contribuera au développement de la vie associative et à son rayonnement sur les campus. Cette charte devra édicter les droits et devoirs des associations d'étudiants signataires vis à vis de leur établissement.
- ❖ Les membres de l'association sont alors tenus de respecter la convention de mise à disposition des espaces. Le président de l'association d'étudiants est responsable des affichages et des documents distribués.

6. Les bonnes pratiques pour l'enseignant

6.1 Mettre en œuvre l'intégrité, la sincérité et l'équité :

- S'efforcer de répandre l'esprit scientifique dans les cercles académiques et œuvrer pour répandre l'esprit de responsabilité.
- Rejeter toutes sortes de corruption matérielle et morale et approfondir les fondements de l'équité et de l'impartialité sur le campus

6.2 Liberté académique :

- Il ne peut y avoir de développement et de créativité sans la liberté académique nécessaire
- Enseigner, parler et publier dans le respect des normes et règles de la recherche scientifique.

6.3 Lutte contre le plagiat scientifique :

Généraliser les brevets et les droits de publication, et la source de la citation doit être précise et claire.

6.4 Caractère sacré du campus universitaire :

Le campus ne doit être utilisé pour aucune activité politique.

6.5 Cultiver la créativité et l'innovation :

- ✚ Le rôle de l'enseignant est de développer chez l'étudiant l'idée de critique et de discussion constructive et indépendante
- ✚ Il permet à l'étudiant d'innover dans ses méthodes d'apprentissage et de prendre confiance.

6.6 Identité nationale :

- Adhésion aux valeurs et à l'étiquette de la société et préservation de l'identité nationale qui comprend toutes les composantes de la société.

6.7 Encourager l'esprit de communication :

- Renforcer et améliorer la communication entre les membres de la communauté académique à l'intérieur et à l'extérieur de l'université, ainsi qu'avec les Institutions de la communauté extérieure, et ce par la coopération et le travail dans un esprit d'équipe dans l'intérêt public.

6.8 Responsabilité sociale de l'enseignant :

- L'enseignant doit jouer un rôle important en influençant la personnalité des étudiants. Il lui faut donc avoir une responsabilité sociale pour lui permettre une participation active et positive à l'avancement de son université et de la société.

7. Les bonnes pratiques pour l'étudiant

7.1 Promouvoir le respect sur le campus :

- Engagement envers les valeurs générales et l'exclusion de la violence verbale et physique.
- Obligation de respecter toute la famille universitaire L'étudiant doit s'engager au maximum et assurer la mise en œuvre tous les droits et devoirs de la communauté universitaire

7.2 Contribution scientifique et organisationnelle :

Encourager les étudiants à participer à des événements et des forums.

7.3 Responsabilité sociale de l'étudiant :

Interagir et participer à ce qui se passe ou se passe dans son environnement universitaire